

Avis de constitution

SOCIETE « NAKSH TRAVELS » en abrégé « NT »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 458, Ilot 153

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAKSH TRAVELS » en abrégé «
NT »

Objet :

- Agence de voyage ;
- Tourisme ;
- Commercialisation de riz ;
- Import - Export ;
- Commerce Général ;
- Toutes autres prestations de services
- Location ;
- Bureau, Informatique et électricité,
- Assainissement

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 458, Ilot 153

Dirigeant(s) M PURBIA BHARAT KUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08298 du 23/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49700/GTCA/RC/2024 du 23/08/2024

